

**Communiqué de
presse**

**Les sites « Coteaux, maisons et caves de Champagne »
et « Climats du vignoble de Bourgogne »
inscrits sur la Liste du patrimoine mondial de l'Unesco**



Contact presse

Délégation à l'information et à
la communication
01 40 15 80 20
service-presse@culture.gouv.fr

Toute l'actualité du ministère de la Culture et de la
Communication

www.culturecommunication.gouv.fr

www.facebook.com/ministere.culture.communication

<https://twitter.com/MinistereCC>

Fleur Pellerin, ministre de la Culture et de la Communication, se félicite de l'inscription des sites « Coteaux, maisons et caves de Champagne » et « Climats du vignoble de Bourgogne » sur la Liste du patrimoine mondial de l'Unesco par le Comité du patrimoine mondial, dont la 39^{ème} session est réunie à Bonn (Allemagne) depuis le 28 juin.

Le Comité du patrimoine mondial a reconnu la valeur universelle exceptionnelle de la Champagne, qui constitue un véritable paysage culturel. Sa terre est façonnée par la production et l'élaboration d'un vin d'excellence dont l'image est, dans le monde entier, associée à la France ainsi qu'à la joie. L'inscription des « Coteaux, maisons et caves de Champagne » sur la liste du patrimoine mondial célèbre ainsi l'expression de l'action conjuguée de l'homme et de la nature.

Autre inestimable région viticole, la Bourgogne voit ses « climats », façonnés par l'homme depuis deux mille ans, consacrés par le Comité du patrimoine mondial. Les « climats de Bourgogne » forment un modèle de viticulture de terroir sans pareil, qui rayonne aujourd'hui dans le monde entier. Aux différents « climats » sont associés les noms de vins d'une immense variété et d'une renommée exceptionnelle.

Le Comité du patrimoine mondial de l'Unesco a ainsi apporté une consécration amplement méritée à ces deux régions, qui ont su préserver et mettre en valeur un patrimoine culturel et naturel universel.

Ces deux nouvelles inscriptions portent à quarante-et-un le nombre de biens français reconnus au patrimoine mondial de l'humanité.

Fleur Pellerin tient à saluer chaleureusement les équipes qui ont porté ces candidatures, au plus grand bénéfice de ces territoires et de leurs habitants.

Paris, le 4 juillet 2015